

*Affaires extérieures*

● (1522)

Évidemment, il nous faudra aussi aborder ces questions du point de vue canadien et prendre les mesures que nous pourrions établir en collaboration ou comme gouvernement pour exercer toute l'influence possible dans le cadre de nos responsabilités et de nos compétences. Mais, dans ce domaine comme dans bien d'autres, il devient de plus en plus évident qu'il nous faudra avoir davantage recours aux instruments internationaux, dont, évidemment, les négociations tarifaires multilatérales.

Permettez-moi de préciser très brièvement—car nous entendrons sans aucun doute d'autres orateurs, sinon au cours de ce débat, au cours des prochaines semaines donner une explication complète et contribuer à une discussion suivie de cette question—que ce que l'on pourrait appeler des pourparlers d'importance cruciale en matière de négociations tarifaires multilatérales surviennent au moment que toutes les parties ont reconnu comme le plus inopportun; les circonstances sont en tout cas très différentes de ce qu'elles étaient en 1973, alors que s'amorçaient les négociations de Tokyo. Depuis, on a assisté à des changements spectaculaires qui ont résulté des décisions prises par l'OPEP, ainsi qu'à ce que l'on en est venu à appeler la crise énergétique; toute une série d'autres événements internationaux sont venus par ailleurs fortement refroidir l'enthousiasme qu'un grand nombre de pays industrialisés avaient manifesté à l'endroit des mécanismes globaux de réductions tarifaires qui, en 1973, semblaient très avantageux pour tous les pays.

Toutefois, comme je l'ai dit il y a un instant, les représentants au sommet de Londres et ceux qui, comme moi, ont participé aux rencontres de l'OCDE tenues à Paris à la suite de ce sommet, en sont résolument arrivés à la conclusion qu'il n'y avait d'autre solution que de continuer à travailler à ce qui deviendra avec le temps, on l'espère, une amélioration générale de l'ensemble de la structure tarifaire.

Précisons qu'on a naturellement tendance à mettre surtout l'accent sur les changements ou réductions tarifaires, mais, pour le Canada comme pour bien d'autres pays, un aspect pour le moins aussi important des négociations tarifaires multilatérales touche toute la question des barrières nontarifaires. On étudie donc également cette question et, à mon avis, les députés trouveront que nous faisons preuve à cet égard de clairvoyance et de prévoyance. Personne ne s'imagine que ce cheminement sera facile ou rapide. Le processus sera très long et, en fait, il est tout à fait possible que nous ne prenions pas une seule mesure, mais que nous prévoyions plutôt des évaluations périodiques chemin faisant. Autrement dit, aucun Canadien, optimiste ou pessimiste, ne doit prévoir de changements importants et subits de la situation actuelle. De toute évidence, il faut aborder ces négociations avec un soin et une précaution extrêmes.

De surcroît, bien sûr, nous devons envisager ce que nous pouvons faire sur le plan national dans les cas où une aide temporaire ou de transition est nécessaire afin d'atténuer les contrechocs possibles une fois qu'auront été dressées les listes définitives. Au risque de me répéter, je crois qu'en tant que pays, nous sommes engagés dans la bonne voie.

[M. Jamieson.]

Après tout, c'est presque un cliché au Canada de dire que nous devons exporter afin de survivre. Il s'ensuit presque automatiquement qu'un climat favorable à l'exportation ou, à vrai dire, un climat favorable aux importations en provenance du monde entier, nous est fort avantageux, surtout si l'on songe aux changements assez radicaux survenus depuis les deux dernières décennies; il suffit de penser à la formation de très vastes organisations de pays telles que la CEE, l'APASE et bien d'autres. Ce qui signifie que le Canada, avec ses 23 millions d'habitants et une capacité de production et de fabrication comparativement assez réduite, doit se tourner vers l'extérieur et éviter à tout prix de se replier sur lui-même s'il veut profiter de ces possibilités d'exportation.

On pourrait s'étendre bien davantage sur le sujet et il nous faudra le faire; nous devons en outre procéder à des consultations plus fréquentes auprès des gouvernements provinciaux, des divers secteurs industriels et de tous les citoyens canadiens avant d'en arriver à des décisions finales et irrévocables dans le cadre des négociations tarifaires multilatérales. J'ai toutefois cru important, dans le contexte de ce débat, de souligner aux députés que le Canada joue sur la scène internationale un rôle très important et qu'on retrouve au cœur de notre politique étrangère cette volonté de participer, dans la plus grande mesure possible, à diverses organisations internationales qui, en dernière analyse, influenceront de façon certaine, sinon décisive, sur la rapidité avec laquelle nous nous tirerons du mauvais pas où nous nous trouvons actuellement à l'instar de tous les pays industrialisés.

A ce sujet, monsieur l'Orateur, je voudrais ouvrir une parenthèse intéressante. Bien qu'il soit impossible d'arriver à quelque certitude avant que tout soit terminé, les nouvelles en provenance du Venezuela, où les pays membres de l'OPEP sont actuellement en réunion, sont très encourageantes: il semble probable qu'au moins l'an prochain nous bénéficierons d'un gel du prix du pétrole.

J'ajouterai qu'au Canada nous avons, à l'instar des autres gouvernements occidentaux, présenté des instances aux pays de l'OPEP pour chercher à les convaincre que cette attitude était celle qui servait le mieux les intérêts de la communauté mondiale à l'heure actuelle et les leurs à longue durée. Toute la question de la conjoncture économique mondiale met en jeu les relations du Canada avec ses principaux amis et partenaires commerciaux de la communauté internationale. Je veux parler des pays comme les États-Unis d'Amérique, les pays de la Communauté économique européenne, le Japon et plusieurs autres.

J'aimerais maintenant parler très brièvement de l'état actuel de nos relations avec divers pays que j'ai mentionnés. Si nous nous tournons d'abord vers les États-Unis, je puis affirmer à la Chambre qu'à mon avis—et je crois qu'il est largement partagé—les relations canado-américaines sont meilleures aujourd'hui qu'elles ne l'ont été depuis longtemps. Je ne veux certainement pas dire, reconnaître ou laisser entendre que tout le mérite en revient au gouvernement, mais je constate avec plaisir que depuis un an nous avons pu entreprendre avec les États-Unis certains projets et pourparlers qui nous ont permis de créer des conditions extrêmement encourageantes et favorables.